

Règlement-infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 8000 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétition et électrique".

Composition des équipes

- Catégorie Compétition** : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial.
- Catégorie Promotion** : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe féminine ou mixte. Tracé normal.
- Catégorie Electrique** : Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.
- Catégorie Loisir** : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.
- Catégorie Jeunes** : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal.

Les Relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relais est libre.

Comptabilité de tours effectués

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant le stand de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé. Lors d'un incident mécanique d'un relayeur, celui-ci devra en avvertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé. Tout manquement à ce point de règlement entraînera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VTT en compétition.

Le port du casque est obligatoire. L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement. La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée. Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

Utilisation de l'image

Sans demande spéciale par écrit ou par mail au moins deux jours avant le début de l'épreuve, chaque participant autorise le Comité des Fêtes de disposer des images prises lors de la journée de la course, destinées à tous les types de support médias concernant les 8 heures VTT de Verdigny (Presse, Site internet, Facebook, etc...)

La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement



Allianz

ASSURANCES
Agence Dutheil - Renne
Route de Bourges - 18300
SANCERRE
Tél. 02 48 54 20 30

Climavin
SANCERRE
Tél. 02 48 78 00 20

ANDRÉ
André - Stockage - Maintenance
123 rue de la République - 18300 SANCERRE
Tél : 03 86 28 48 55
http://www.andre-cosme.com

Menuiserie-Ebénisterie
PVC
GRAMMOT-MULOT
Chaudoux 18300 VERDIGNY
Tél. 02 48 79 36 62 - Fax 02 48 79 41 15

CHER
Département 18

LE POUSSE CAILLOU
BAR RESTAURANT TRAITEUR
LE BOURG
15300 SURY EN VAUX
TEL. 02 45 79 36 94
LEPOUSSECAILLOU@FREE.FR

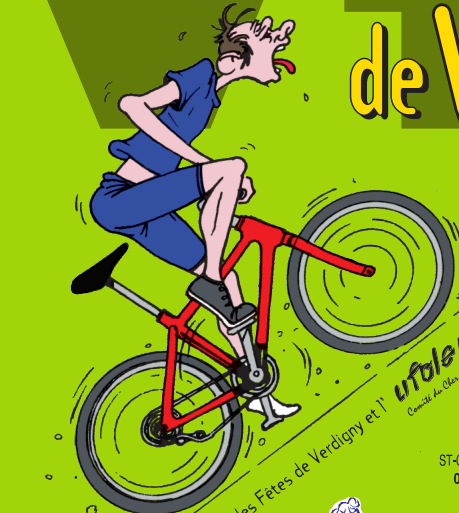
S.A.S.
WILLIAM GUILLAUMOT
Ossature Bois - Charpente
Couverture - Zinguerie - Etanchéité
02 48 54 04 72

SANCERRE
AUTO SERVICES
RESEAU PROXIMECA
10 - 32 avenue de Verdun
18300 SANCERRE
Tél : 02 48 78 07 66

cee
cee Val de Loire
Cosne-sur-Loire

SOUFFLET VIGNE
18300 Saint-Satur
Tél.: 02 48 54 34 60

8 EN SANCERROIS (18) Heures 23^e Edition de Verdigny Dimanche 16 Octobre 2022



Une Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'Urflep
Cycles DENZOT PORCIN
58220 DONZY 03 86 39 32 41

SCOP
ENUISERIES
DU SANCERROIS
18300- Verdigny_02 48 79 40 88

Alabeurthe
Espace Jardin, Bois et Motoculture
58200 COSNE-SUR-LOIRE
Tél. 03 86 26 82 50

market
Rue Creuse
SANCERRE
Tél. 02 48 54 14 92

Meubles Conard
50 rue de Paris - 58440 MYENNES
Tél. 03 86 28 00 83 - Port. 06 03 25 05 95

FOREST-PELOILLE
18240 BOULLERET
Tél. 02 48 78 51 80
www.forest-peloille.fr

edf
Centre Nucléaire de Production
d'Electricité de Belleville-sur-Loire

Woestelandt
Piscines
ST-GERMAIN DU PUY
02.48.70.31.44
VIERZON
02.48.71.29.10
EUROPISCINE
Certifié Valeurs Partagées
Briconautes
Brico CHERTIER - 02 48 54 07 64
5 Rue de la Chavignol, 18300 Saint-Satur

ROBINEAU S.A.
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
DÉMOLITIONS - VRD
18300 SAINT-SATUR
Tél. 02 48 54 02 89 - Fax 02 48 54 38 40

LES GENTILS DU DIMANCHE
ANDRÉ
BOURGETS - COSNE - NEVERS
03 86 71 85 34
www.gentils-du-dimanche-andre.com

e
ELAN
Le Petit Morice
18300 SANCERRE
Tél. 02 48 54 35 80

berthomieu
TOSNEILLERIE
www.groupecharlois.com
ERMITAGE
TOSNEILLERIE

AISON
HEVREAU
TRAITEUR CHAMPÊTRE
Tél. 02 48 79 32 68
18300 MENETOU-RATEL

Vinijiger
LAFITTE
SAINT-SATUR
02 48 78 05 54

MILLERIOUX
AMBULANCES
02 48 72 14 47
TRANSPORT
MILLERIOUX
TRANSPORT



Optic 2000
Optique POITRENAU
58200 COSNE SUR LOIRE
Tél : 03 86 28 15 68

Alain THEVENIN
Tél. 02.48.78.20.00

le berry
républicain
Au cœur de tout

ICE
IMPRIMERIE
IMPRIMEUR
ET CRÉATEUR